



Association loi 1901 n° 0763019309

Contact : Pascal JOULAIN
5, Rue des Erables 76 000 ROUEN
espace.musical@cegetel.net

Le 21 janvier 2021

L'Assemblée Générale de l'Espace Musical s'est tenue en deux temps pour tenir compte des conditions sanitaires exceptionnelles de 2020.

Sur proposition du bureau et avec l'accord du Conseil d'Administration, il a été convenu à l'unanimité :

- *De tenir une AG en présentiel, le dimanche 13 décembre 2020 au domicile du Président Philippe Péan en présence de 5 administrateurs et de 3 pouvoirs, en total respect des gestes barrières et des rassemblements autorisés.*
- *D'organiser une consultation électronique pour voter sur les délibérations du 13 décembre avec date butoir du 21 janvier (bilan moral, financier et orientations 2020).*

32 votes conformes ont été comptabilisés permettant le vote des résolutions, le quorum étant réuni.

*En 2020, l'association comptait **43 adhérents** à jour de leurs cotisations dont 3 luthiers, 3 mécènes. Pour cette dix-huitième année qui marque l'âge de la majorité de l'Espace Musical, les bénévoles ont développé des actions de solidarité musicale en complément des activités historiques de l'association (exposition, collection, concert, conférence, prêt d'instruments soutien aux artistes) en parfaite adéquation avec l'objet de l'association. Depuis 2003, l'Espace Musical c'est :*

- 106 expositions grand public gratuites
- 289 concerts de soutien
- 48 animations pédagogiques sur la lutherie
- 59 représentations d'un conte pédagogique musical
- 3 publications, 2 mémoires et 1 thèse
- 21 albums d'artistes régionaux
- l'organisation d'un congrès et d'un festival...

...mais aussi une collection de plus de **300 instruments à cordes et à vent dont 34 achetés à des luthiers en activité**. Ces instruments ont donné lieu à plus de **500 conventions de prêts d'instruments** de musiciens amateurs et professionnels. L'association dispose également d'accessoires, d'outillages, de documents et d'une collection de vinyles.

Vous étiez **43 cotisants** à nous avoir rejoints ou à continuer de nous soutenir en 2020. Les concerts, expositions, conférences, contes contribuent au rayonnement de l'Espace Musical et structurent ses recettes. La cotisation, d'un montant de **20 euros**, est individuelle. Ce montant donne lieu à l'émission d'un reçu fiscal (66% du montant des dons).

En 2020, on comptabilise 1 exposition, 5 animations musicales-concerts, (Finnegans Wake, Pop Corn, Cécilium trio), 2 voyages musicaux et 1 randonnée chantée.

L'Espace Musical poursuit ses collaborations avec le Musée de Martainville. L'Espace Musical reste promoteur des Métiers d'Art et se fait l'écho des travaux conduits en la matière.

L'Espace Musical a poursuivi ces échanges avec le Comité Régional des Métiers d'Art pour faire valoir la facture instrumentale normande.

La construction d'une **collection vivante d'instruments de musique normands** est au cœur de nos préoccupations. Chaque année nous investissons dans l'achat et la restauration d'instruments de musique et nous recevons de nombreux dons. Cette démarche est un **acte direct de soutien économique unique en France**.

Dons

En 2020, Stéphane Deremaux fait un don de 3 instruments (une guitare classique, deux flûtes droites) et deux pupitres.

Les instruments sont de bonne qualité et pourront être prêtés.

✓ **L'Espace Musical possède plus de 300 instruments en propre. La collection n'a faire l'objet d'un inventaire en 2020 du fait de la COVID.**

✓ **Tout au long de l'année le travail sur le Cécilium s'est intensifié avec 3 représentations et un enregistrement son-vidéo**

Chaque année, l'Espace Musical prête des instruments de musique dans un cadre conventionné. La condition de prêt requiert une adhésion annuelle et une participation à la vie associative de la part de l'emprunteur (30 euros). **L'Espace Musical prend en charge l'assurance des instruments qu'elle prête.** Ces démarches renforcent notre souhait de faciliter l'accès à la musique au plus grand nombre. Cette année **23 conventions de prêt d'instruments** ont été consenties. Amateur, élève d'école de musique, de conservatoire, musicien professionnel, ils ont fait vibrer les violons, violoncelle du XVIII^{ème}, les vents, les cordes du XIX^{ème} et les guitares électriques d'aujourd'hui. Depuis 2003, plus de **500 conventions de prêt** ont ainsi été mises en place.

En 2020, l'Espace Musical a poursuivi sa collaboration avec les artistes amateurs et professionnels. **L'Espace soutient les luthiers et facteurs, les jeunes pousses et les formations confirmées classiques ou contemporaines.**

Le budget arrêté au 08 décembre 2020 est inférieur à 20 000 euros (déductions des frais d'AG et achats de fin d'année à venir). Le budget de l'Espace Musical repose sur des cotisations, des expositions, des concerts, des animations musicales des ventes de CD et des dons en nature. La politique de mécénat d'entreprise vient consolider ce budget (comptes consultables sur simple demande par les membres de l'association). Les dons en nature que sont les kilomètres non remboursés sauf exception, les salles, le local de stockage mis à disposition sans rémunération, les participations à des réunions sans défraiement, l'ensemble du bénévolat aident précieusement le financement de nos actions.

Le parc d'instruments de l'Espace Musical est estimé à plus de 300 000 euros.

32 membres de l'Espace Musical se sont investis bénévolement sur au moins une action de l'association en 2020 aux côtés du bureau et du CA, preuve d'un réel état d'esprit et d'un engagement associatif.

L'Espace Musical dispose d'une communication via son musée virtuel internet et un facebook en plus d'articles de presse. Notre bonne relation avec les médias atténue nos dépenses de communication. Une plaquette de présentation de l'Espace Musical est en ligne sur le site internet de l'Espace Musical <https://www.espace-musical.org/page5.php> . Le musée virtuel a fait l'objet d'une alimentation régulière concernant l'agenda. Un compte LinkedIn complète ce travail <https://www.linkedin.com/in/pascal-joulain-023b6316a/> . Le web devient un outil essentiel et viral de la communication de l'Espace Musical et de ses manifestations.

Autour d'un Conseil d'Administration avec Ghislaine Laugeois, Virginie Ray, Patrice Casella, Stéphane Deremaux, Philippe Péan, Alexis Péan, Jean-Yves Rauline et Pascal Joulain, l'Espace Musical se propose de poursuivre son action.

Philippe Péan, Patrice Casella et Pascal Joulain sont respectivement Président, Vice-Président et Trésorier-Secrétaire pour le mandat 2020

Orientation 2021

Nous travaillerons à la nouvelle exposition 2021 de Martainville, et une exposition sur Flaubert en partenariat avec l'opéra de Rouen .

Nous poursuivons activement notre recherche des pistes de stockage pour notre collection et nos réflexions sur le devenir de l'association.

Notre politique de prêt d'instruments, de soutien au métier de luthier, aux artistes, d'émergence aux talents se poursuivra bien entendu ainsi que notre travail sur la communication.

Sans l'implication des bénévoles, des musiciens et mécènes, ce travail n'est pas réalisable. Chaque effort compte pour poursuivre notre travail de valorisation patrimoniale.

Ma région a du talent, j'en suis l'acteur et le premier soutien

Pour nous rejoindre : espace.musical@cegetel.net 06 07 82 21 49

Les 32 membres de l'Espace Musical présents et représentés :

Donnent quitus au bureau concernant le bilan moral de l'Espace Musical

Donnent quitus au bureau concernant le bilan financier de l'Espace Musical

Valident les orientations 2021 présentées en Assemblée Générale

Valident la composition du nouveau conseil d'administration avec :

Ghislaine Laugeois, Virginie Ray, Patrice Casella, Stéphane Deremaux, Alexis Péan, Philippe Péan, Jean-Yves Rauline et Pascal Joulain.

Le présent CA valide la candidature de Philippe Péan en qualité de Président de l'Espace Musical de Patrice Casella en qualité de Vice-Président avec Pascal Joulain comme secrétaire et trésorier.